

**Nicolas Meyer – Pédagogie musicale**  
**Conditions, informations et tarifs – Année scolaire 2019-2020**

**Lieu des cours :**

Les cours se déroulent à Vignoc (35630) : l'adresse est précisée lors du premier contact.  
D'autres lieux sont possibles, impliquant des frais de déplacements (sur devis).

**Durée et fréquence des cours :**

Pour les enfants, adolescents et adultes débutants, un cours d'une demi-heure par semaine est optimal.  
Pour les adultes confirmés, il est possible de prendre une heure toutes les deux semaines.

D'autres fréquences et durées sont envisageables, à condition de conserver une cohérence pédagogique.

**Tarifs pour les cours de : piano, accompagnement, harmonie, formation musicale :**

Une première rencontre est toujours gratuite.

Un cours sans engagement : **40 €** de l'heure.

Formules avec engagement à l'année, valable de septembre à juin (**34 €** de l'heure) :

**510 €** pour 30 cours d'une demi-heure ou 15 cours d'une heure.

**765 €** pour 30 cours de 3/4 d'heure ou 15 cours d'une heure et demie.

**Tarifs pour les cours d'autres instruments :**

Une première rencontre est toujours gratuite.

Formule sans engagement : **36 €** de l'heure.

Formule avec engagement à l'année, valable de septembre à juin (**32€** de l'heure) :

**480 €** pour 30 cours d'une demi-heure ou 15 cours d'une heure.

**720 €** pour 30 cours de 3/4 d'heure ou 15 cours d'une heure et demie.

**Modalités de paiement :**

Le règlement des forfaits à l'année s'effectue intégralement au premier cours (hors première rencontre).

Un versement échelonné (entre 2 et 10 fois) est possible sans frais supplémentaires : dans ce cas, le règlement se fait par plusieurs chèques qui seront encaissés à des dates convenues entre septembre et juin.

Un remboursement est bien sûr possible en cas de force majeure (sur justificatif).

Une facture vous sera fournie sur simple demande.

**Calendrier :**

Les abonnements à l'année sont en principe soumis au calendrier des vacances scolaires ; il est malgré tout possible, en fonction des disponibilités ou impossibilités, de déplacer ou d'ajouter un ou plusieurs cours dans des périodes de vacances ou de week-ends prolongés.

(Nicolas Meyer - Auto-entrepreneur - Siret : 51924207700039)